



JUIN 2011

Numéro 15



Éditorial

Projets de lois modifiant la loi sur les déchets et la loi sur les gravières et exploitations assimilées

Le canton de Genève produit chaque année environ 1'200'000 m3 de matériaux d'excavation et de ceux issus de démolitions qui doivent être stockés en décharges contrôlées. Deux tiers de ces matériaux sont déposés dans les gravières genevoises et le solde exportés en France voisine.

Avec les nombreuses constructions et les grands travaux prévus dans le canton de Genève ces prochaines années (CEVA, route des Nations), les capacités de stockage dans les gravières après exploitation seront insuffisantes. Ce d'autant plus que la France voisine se trouve devant le même problème et n'autorisera certainement plus l'exportation de ces matériaux.

Une des solutions consiste à une optimisation du recyclage des matériaux minéraux. Cependant, selon l'Etat, cela ne résoudra qu'en partie le problème et le Conseil d'Etat a présenté au Grand Conseil deux projets de lois proposant des modifications des lois sur les déchets et sur les gravières.

La modification de la loi sur les gravières permettrait de stocker et de recycler des matériaux minéraux sur des zones de gravières après exploitation (cette activité n'est actuellement autorisée que sur des sites spécifiques). D'autre part, il est proposé d'autoriser le rehaussement du niveau naturel du terrain après le remblayage des gravières afin d'augmenter les volumes de stockage disponibles. La modification de la loi sur les déchets consiste à créer, à certaines conditions, des décharges contrôlées pour les matériaux d'excavation non pollués en dehors des gravières.

Les communes de la Champagne, qui sont en grande partie en zone gravière, pourraient être fortement concernées par ces projets de lois. Aussi, elles ont demandé d'être auditionnées par la commission de l'Environnement du Grand Conseil. En parallèle, elles ont envoyé une résolution à l'attention du Conseil d'Etat.

Cette résolution met l'accent sur les impacts qu'auraient ces modifications de lois sur :

- l'agriculture, pendant et après l'exploitation
- la nature, par la disparition de milieux naturels
- le paysage, par l'élimination de 'creux' et la création de 'bosses'
- l'écoulement des eaux de surface
- le trafic routier (camions).

Les communes demandent également d'être associées à l'élaboration du plan directeur des décharges contrôlées pour matériaux d'excavation et du règlement d'application, afin de déterminer :

- les sites se prêtant à cette activité de façon temporaire
- cas échéant, les sites se prêtant à cette activité de façon pérenne et qui devraient donc faire l'objet de modifications de zones
- les conditions de remblayage, soit hauteur future, pente, restitution de milieux naturels
- les conditions d'exploitation, soit le début et la fin des travaux à fixer et à respecter impérativement.

Nous espérons que nos demandes seront prises en considération afin d'aboutir à un projet satisfaisant pour tous.

René Gunter, maire

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET
www.chancy.ch

Le plan directeur communal dresse un inventaire de la faune

Mammifères

On peut relever la présence du **castor** sur les berges du Rhône et sur la Laire, des espèces liées aux massifs forestiers (chevreuils, renards, blaireaux, **sangliers**, dont la forte densité cause des dégâts dans les cultures) et des espèces liées à la zone agricole (lièvre).

Du côté des chiroptères, grâce à un effort de prospection en 2009, 12 espèces au minimum peuplent la commune, principalement les Bois de Chancy et le Vallon de la Laire. Parmi les espèces les plus intéressantes, citons la **barbastelle** et le **murin de Bechstein**, espèces forestières très menacées au niveau national. Le plan de gestion des Bois de Chancy actuellement en cours d'élaboration permettra de favoriser également ce groupe faunistique. A noter qu'il serait judicieux d'aménager le Temple de Chancy pour permettre aux chauves souris, en particulier aux Oreillards, de pouvoir l'occuper.

Avifaune

La commune de Chancy abrite une avifaune diversifiée avec 63 espèces présentes. La zone agricole est caractérisée, selon son niveau de « renaturation » par un cortège d'espèces liées aux structures agricoles extensives (haies basses, alignements de chênes, vergers, jachères). On trouve ainsi en plus ou moins forte densité des espèces caractéristiques de ces structures comme par exemple le tarier pâtre, la **fauvette grisette** et le **bruant zizi**. L'augmentation de la qualité de ces structures et la mise en place judicieuse de nouvelles surfaces permettraient d'augmenter le nombre de couples des espèces déjà présentes et de rendre possible la réinstallation durable de celles disparues, comme la chevêche d'Athéna qui possède une population prospère à proximité. Le bord du Rhône, par le manque d'habitats diversifiés, n'abrite que très peu d'espèces typiques. Le caractère plus torrentiel du fleuve sur ce tronçon permet la nidification d'espèces comme le harle bièvre, le cincle plongeur et la bergeronnette des ruisseaux.

La Laire, avec sa dynamique naturelle forte, permet au **martin-pêcheur d'Europe** d'y trouver encore des falaises terreuses pour y mener sa nichée.

Les milieux semi-ouverts qui accompagnent La Laire sont favorables à des espèces menacées comme la tourterelle des bois, le **rossignol philomèle** et le **pouillot fitis** et jouent un rôle important dans leur conservation.

Le massif forestier des Bois de Chancy (chênaies majoritairement) héberge une bonne diversité, avec néanmoins peu d'espèces rares et/ou menacées à Genève.

Reptiles

Le Vallon de la Laire peut être considéré comme un hot spot en termes de diversité pour les reptiles. 7 espèces ont été observées. Les mesures environnementales prévues dans le cadre du Plan de gestion de La Laire seront favorables aux reptiles.

Amphibiens

10 espèces ont été observées dont 2 autres ont été introduites (grenouille rieuse et triton crêté italien).

Les plus courantes sur la commune (hormis la grenouille rieuse introduite) sont très certainement la salamandre tachetée et le crapaud commun.

La région des Bois de Chancy est le site le plus important sur la rive gauche du Rhône pour les **salamandres tachetées** (espèce prioritaire) à Genève.

Les nants situés en rive droite de La Laire et le Nant du Longet abritent des populations de salamandres. La qualité de l'eau du Nant du Longet ne semble pas toujours permettre un développement complet des larves.

Le **crapaud accoucheur**, également espèce prioritaire, est aussi présent au bord de La Laire. Cette espèce fortement menacée au niveau du bassin genevois fait l'objet d'un plan d'action. Des actions visant à sa conservation sont prévues dans le Plan de gestion du vallon de La Laire.

Poissons

Seul le Rhône et la Laire sont piscicoles.

L'inventaire piscicole du canton de Genève relève les espèces suivantes :

Le Rhône est le cours d'eau genevois le plus riche avec 25 espèces recensées.

La Laire. On y rencontre 5 espèces fréquentes : la truite de rivière, le chevaie, le blageon, le vairon et la loche franche.

L'ombre de rivière, le brochet, le barbeau, le gardon, la perche et le chabot sont des espèces occasionnelles provenant du Rhône. Le potentiel de croissance des populations de poissons est actuellement limité par des atteintes à la qualité de l'eau et par des assecs trop fréquents (SECOE, 2006).

Invertébrés

L'ensemble Vallon de la Laire - Bois de Chancy peut être considéré au même titre que le Vallon de l'Allondon comme un « hot spot » en termes de diversité pour les invertébrés.

Papillons diurnes

94 espèces ont été observées. Sur ces 94 espèces, 74 ont encore été observées après 1990. Sur ces 74 espèces, cinq demandent des mesures de conservation urgentes dont notamment le **damier de la succise** et la **bacchante**, espèces patrimoniales, qui font l'objet de plan d'action au niveau cantonal et transnational.

Odonates (libellules)

32 espèces ont été contactées. Cinq sont liées aux cours d'eau, les vingt sept autres aux plans d'eau. Six d'entre elles devraient faire l'objet de mesures de conservation ou d'une surveillance La Laire et le Rhône hébergent la quasi-totalité des espèces inféodées aux rivières présentes sur le canton, avec actuellement la seule population connue de **gomphe très commun**.

Le **gomphe à pince**, espèce potentiellement menacée de la Liste rouge suisse également présente, fait l'objet d'un plan d'action au niveau franco-suisse.

Les mesures visant à revitaliser les cours d'eau, comme pour le Nant de Couchefatte, sont favorable aux odonates.

La création de plans d'eau temporaires ou permanents permettrait d'augmenter les possibilités de reproduction pour les espèces appréciant ces milieux.

Orthoptères (sauterelles, grillons et criquets)

34 espèces ont été trouvées sur la commune de Chancy.

7 espèces des milieux prairiaux (decticelle bicolore, phanéroptère porte-faux, caloptène italien et criquet des mouillères), pionniers (oedipode aigue-marine) ou humides (conocéphale bigarré et grillon des marais) sont vulnérables Parmi ces sept espèces, deux devraient faire l'objet de mesures de conservation ou d'une surveillance ce qui est le cas pour l'**oedipode aigue-marine** qui fait l'objet d'un plan d'action au niveau franco-suisse.

Vie municipale

CONSEIL MUNICIPAL

Le 8 mars,

Le Conseil municipal:

⇒ a décidé, à l'unanimité, d'ouvrir un crédit d'engagement de 80'000 francs destiné au réaménagement du chemin de l'Ecole et à la création d'un parking extérieur de 14 places sur la parcelle no 3179. Le nouveau parking comprendra 14 places, soit un peu plus que le nombre de places existantes qui seront supprimées dans le cadre du réaménagement du chemin de l'Ecole. Quelques places seront louées en priorité aux riverains de ce chemin et aux locataires de l'immeuble communal route de Bellegarde 55. Le revenu annuel de cette location permettra de compenser en grande partie les charges liées à l'amortissement du projet.

⇒ a décidé, à l'unanimité, d'ouvrir un crédit d'engagement de 80'000 francs pour le changement de diverses installations et travaux à effectuer dans les locaux de la piscine et de l'école ainsi qu'à l'extérieur du bâtiment scolaire.

⇒ a refusé, par 5 oui, 3 non et 1 abstention, la mise en place d'un revêtement d'herbe synthétique dans le préau inférieur qui devait éviter des salissures à l'intérieur du bâtiment scolaire, pour une somme de 11'000 francs.

⇒ a pris note que l'escalier menant au bord du Rhône était en réfection, les premières marches étant pourries. La protection civile a été mandatée pour effectuer son démontage. L'entreprise Réalise est chargée de sa construction.



Le 5 avril,

Le Conseil municipal:

⇒ a pris note, des 2 projets de loi déposés par le Conseil d'Etat pour optimiser le recyclage des matériaux minéraux de démolition et faire face à l'augmentation du volume des matériaux d'excavation. Les communes de la Champagne se sont regroupées pour faire part de leurs inquiétudes et ont été auditionnées par la commission de l'Environnement du Grand Conseil.

Le 10 mai,

Le Conseil municipal:

⇒ a approuvé, par 9 voix pour et une contre, le compte de fonctionnement 2010 pour un montant de Fr. 2'616'636.00 aux charges et de Fr. 2'617'507.17 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à Fr. 871.17

⇒ a accepté, à l'unanimité, les crédits budgétaires supplémentaires 2010 pour un montant total de Fr. 226'720.20.

⇒ a accepté, à l'unanimité, d'ouvrir un crédit d'engagement complémentaire de Frs 5'781.10 pour couvrir le dépassement relatif à la création d'une place de stockage des déchets au chemin des Bouveries, budgétée à 60'000 francs.

⇒ a pris connaissance d'une étude portant sur l'état de la collecte des déchets 2010 avec l'impact des nouvelles déchetteries. Il en ressort que le coût global a diminué de près de Frs 33'000 ; que le coût par habitant a passé de Frs 145 à 116 ; cela a permis une hausse de près de 10% du taux de recyclage. Chaque habitant a produit 50 kgs de déchets incinérables en moins (200kgs contre 250kgs auparavant).

⇒ a pris congé des conseillère et conseillers municipaux qui ne siègeront plus lors de la prochaine législature:

Mme Patricia Rochat Büchi

MM. Pierre-Yves Bonzon; Philippe Froelicher; Christian Huber; Pierre-André Mathez; Raphael Party; Alexandre Schlaeffli.

MUSIQUE



Fort du succès des précédentes éditions, l'association « Jazz au Pied du Mur » se lance un nouveau défi. En effet, l'édition 2011 du festival **Jazz au Pied du Mur** offrira la possibilité de participer à un atelier thématique. Destinée aux enfants de 6 à 10 ans et leurs parents, une sensibilisation au jazz et à l'improvisation par le biais de jeux musicaux et corporels sera proposée. Au cours de cette expérience unique et ludique, des notions du langage musical comme la pulsation, les contretemps ou la structure d'un morceau seront abordées sous l'égide de deux rythmicienne chevronnées et d'un petit orchestre en chair et en os, sur la scène des concerts à 14h.

L'atelier est gratuit. Venez nombreux !

La suite de la manifestation vise à rapprocher les populations d'une musique peut-être méconnue et créer un espace de rencontre. Dans cette optique, la politique du festival, par tradition, est de proposer des concerts de très grande qualité pour une somme modique. De plus les habitants de Chancy bénéficieront d'une réduction sur le billet d'entrée, en présentant un bon reçu au préalable par courrier.

Les orchestres programmés sont de styles et d'époques différents afin d'offrir une programmation éclectique aux auditeurs.

Les organisateurs de l'événement ont à cœur de favoriser les musiciens émergents et la diversité dans l'offre musicale, portant une attention particulière à programmer des groupes très variés tant par leur style que par leurs couleurs.

Cette année, le quintet de **Fabio Pinto**, formé de jeunes musiciens talentueux, ouvrira les feux à **16h** avec un mélange de jazz et de musique de divers horizons brassant les cultures tantôt méditerranéenne, tantôt classique. Les **Jazz Serenaders** viendront ensuite fièrement représenter le jazz de Louis Armstrong à Sidney Bechet, avec comme invité spécial le trompettiste suédois de renommée internationale, Bent Persson. La fougue de **Red Planet** fera sonner des notes d'un jazz plus actuel créé par des musiciens chevronnés, entendus de part et d'autres des frontières franco-suisse, dignes représentants de la scène locale.

En outre, l'association, toujours à la recherche d'éléments novateurs, a passé une commande de création auprès du **Levon Aquartet** - surprise à découvrir en fin de soirée.

La programmation s'attache ainsi à susciter l'intérêt d'un public toujours plus nombreux et de nourrir sa curiosité croissante. Par ailleurs, l'édition 2011 s'inscrit dans la continuité d'une manifestation en plein air, située comme toujours au pied du mur de soutènement au bord du Rhône, offrant des qualités acoustiques indéniables et surprenantes. Le site permet de créer une atmosphère intimiste, à l'écart de toute nuisance.

Le comité d'organisation, accompagné d'une belle équipe de bénévoles, aménage les lieux de manière à permettre à plus de 300 spectateurs d'assister aux prestations de jazz de différents styles, et de se sustenter à leur guise.

Enfin, toujours dans le thème de la création, l'association a commandité une artiste originaire du village pour la conception de son affiche.

Cette nouvelle édition vise ainsi à consolider les expériences passées pour offrir des moments de partage musicaux de grand qualité. Elle se veut un projet collectif, rassembleur et dynamique. Jazz au Pied du Mur se réjouit de vous accueillir pour sa troisième édition !

Pour le Comité d'organisation du festival
Nicolas Maret
Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles :
Si cela vous intéresse, merci de nous contacter :
festival@chancyjazz.com

Vie locale

SOUVENIRS

Que tu es grand!



Que tu es beau!



Et tu vas mal finir.....



Encadrés par les animatrices, les enfants du parascolaire ont fabriqué la tête et décoré le **bonhomme hiver** durant le premier trimestre de l'année. Organisée par l'APE, la fête du bonhomme a eu lieu le 22 mars, et, entouré d'enfants et de parents, il a succombé aux flammes du printemps en quelques minutes!



Martine, Sandrine, Laurence, Madeleine
les animatrices et stagiaire du GIAP



Il était une fois.....



Photos
Georges Sokoloff



LE FEU BACTERIEN

Le feu bactérien est une maladie bactérienne (causée par *Erwinia amylovora*) particulièrement dangereuse et contagieuse qui noircit et déforme jusqu'à la mort les arbres fruitiers à pépins et les arbres et arbustes indigènes et ornementaux à pépins de la famille des rosacées. Il fait peser une menace non seulement sur les pommiers, poiriers et cognassiers des vergers commerciaux mais également les arbres fruitiers haute tige ou certaines plantes indigènes sensibles.

Les plantes touchées par la maladie, ou "plantes-hôtes" comprennent des représentants de la famille des rosacées. Outre les pommiers, poiriers et cognassiers, les plantes ornementales ou sauvages suivantes peuvent également être touchées par le feu bactérien : l'aubépine, tous les sorbiers, p. ex. le sorbier des oiseleurs ou l'alisier, l'amélanchier, les cotonéasters érigés de type *C. salicifolius* et rampants de type *C. dammeri*, le buisson ardent, le cognassier du Japon, le photinia et le néflier.

La lutte préventive est la plus efficace et la meilleure marché! En effet, il n'existe à ce jour aucun type de lutte satisfaisant pour combattre cette bactérie une fois les plantes infectées.

Afin de diminuer le risque pour les fruitiers commerciaux et arbres à haute-tige, l'arrachage préventif des plantes-hôtes ornementales permet de limiter le potentiel infectieux.

Une obligation d'arrachage des cotonéasters est en vigueur sur la plupart du territoire du canton.

En outre, il est vivement recommandé d'éliminer un maximum des plante-hôtes à titre préventif et de les remplacer par des plantes insensibles au feu bactérien.

Les plante-hôtes doivent être contrôlées afin de dépister tous symptômes tel que dessèchement de rameau, déformation en crosse, apparition d'exsudat ou dessèchement des feuilles à partir du pétiole qui peuvent être causés par le feu bactérien. L'été est la meilleure période pour ces contrôles.

En cas de suspicion, l'annonce à la station phytosanitaire cantonale est obligatoire: 022 388 71 71 ou par courriel: agriculture@etat.ge.ch

Une vérification, du cas et si nécessaire l'analyse par test rapide, sera effectuée afin de déterminer la présence ou non de feu bactérien.

LA MAISON DU TERROIR



(c) Régis Colombo/www.diapo.ch

La maison du terroir, de l'Opage, se situe à Lully, au 93 route de Soral.

Il y est proposé toute sorte de cours.

Elle bénéficie d'une grande salle qui peut accueillir diverses manifestations.

Voir: www.opage.ch

Programme 2011

20 septembre à 19h: les abeilles à Genève
par *Pascal Crétard* 30frs.

22 septembre à 19h: le bison à Genève
par *Laurent Girardet* 30frs

27 septembre à 19h: Accord mets et vins
par *Chantal Lonati* 75frs

28 septembre à 19h: les faux goûts et défauts du vin
par *Annabelle Anex* 40frs

6 octobre à 19h: les macarons à Genève
par *François Wolfisberg* 30frs

12 octobre à 19h: introduction to wine-tasting
by *Simone de Montmollin* 50frs

2-9-16-23 novembre à 19h: initiation à la dégustation de vins par 4 vignerons 160frs

10 novembre à 19h: orchidées et étoiles de Noël
par *Verdonnet-Bouchet* 30frs

Renseignements et inscription: scatarino@opage.ch

ANNONCES

Vacances pour enfants défavorisés

KOVIVE

Tél 041 249 20 87 Fax 041 249 20 99

info@kovive.ch www.kovive.ch

Aidez concrètement

En accueillant un enfant de 4 à 10 ans

Du 12 juillet au 2 août 2011

et du 1^{er} août au 18 août 2011

En accueillant un enfant au sein de leur foyer, les familles d'accueil apportent une contribution importante au développement d'un enfant et investissent dans son avenir.

Les enfants viennent de Suisse, d'Allemagne et de France. Lors du premier placement, les enfants sont âgés entre 4 et 10 ans. Ce qui est important, c'est d'intégrer l'enfant dans la vie familiale, lui offrir du temps, de l'attention et de l'affection.

Les risques de tomber dans la pauvreté sont notamment causés par des structures familiales difficiles, le nombre d'enfants d'une famille, le lieu de domicile, la provenance sociale ou le niveau de formation. La maladie, le chômage ou un divorce sont souvent le détonateur de la spirale de la pauvreté.

Kovive prépare soigneusement les familles d'accueil en vue de leur tâche. Des familles d'accueil expérimentées qui vivent dans les environs sont prêtes à fournir leur soutien. Kovive accepte comme famille d'accueil les familles avec enfants, les couples ayant des enfants adultes, les couples sans enfant et les personnes célibataires.

Pour d'autres d'informations :

*Mme R.M. Chassot, Grand-Lancy 022 794 16 97
rosemariechassot@freesurf.ch*

*Mme L. Voramwald, Collex-Bossy 022 774 17 29
L.voramwald@bluewin.ch*



Kermesse d'Avusy

Les 27, 28 et 29 août

outre les stands traditionnels,

une course de caisse à savon

aura lieu le dimanche.

Inscription le matin sur place

Les voitures devront être équipées de freins

Age requis: 7 ans

Pour les pilotes, casques et gants obligatoires

Contact: Pascal Mottier 079 676 08 41

Yves Pillet: ypillet@bluewin.ch



Une passionnante aventure d'une semaine à tous les enfants et adolescents de Genève et sa région, de 7 à 14 ans, se déroulera à :

KidsGames 2011

au Parc des Evaux à Onex

du 7 au 13 août 2011

inscriptions

www.kidsgeneve.com

ou

téléphone : 078 607 0607

informations

e-mail : info@kidsgeneve.com

L'association KidsGenève est sans but lucratif, indépendante et reconnue d'utilité publique par le Canton de Genève.

KidsGames

LE CHANCYLIEN est votre journal !

Si vous avez :

Une idée à partager

Un souvenir à évoquer

Une opinion à donner

Une activité à expliquer

Ou tout autre sujet intéressant

Vous pouvez l'envoyer à la mairie de Chancy

Au nom de la commission de la communication

Textes et photos sont bienvenus!

Renseignements utiles

MAIRIE DE CHANCY

Rte de Valleiry 4
Tél : 022 756 90 50 - fax : 022 756 90 55
courriel : info@chancy.ch
site internet : www.chancy.ch

Anouk Spencer, secrétaire responsable
Patricia Gafner, secrétaire
Horaire d'ouverture :
lundi 15h30 à 17h
mardi et mercredi 10h à 11h30
jeudi 17h à 19h

VOIRIE ET CONCIERGERIE

Frédéric Gunter - Christophe Egenter
Maude Hoffmann
Tél : 022 756 23 31

ETAT CIVIL

Etat civil de Bernex
Mairie de Bernex tél : 022 850 92 30/31/32
René Gunter suppléant
Tél : 022 756 90 50
Patrick Bouvier suppléant
Tél : 022 756 90 50

ECOLE

Directeur: M. Philippe Tièche
Tél : 022 756 38 47

BIBLIOTHEQUE

(7'000 livres à disposition)
Responsable : Christiane Wenger
81 route de Bellegarde
Tél : 079 226 55 21
Horaire d'ouverture:
mercredi 16h à 18h
vendredi 17h à 19h

SERVICE DU FEU No 118

Capitaine : Frédéric Gunter, 079 209 26 67
1er Lt: Patrick Bouvier, 079 436 91 26
1er Lt: Fernando Botta, 079 708 11 23

PAROISSE CATHOLIQUE

11 route d'AVUSY
Abbé C.-E. Christophi, répondant paroisse
Tél : 022 756 06 84

PAROISSE PROTESTANTE

Pasteur: Rose-May Privet -Tshitenge
Tél privé: 022 771 37 15
prof : 022 756 10 80

CASS de Bernex

Hospice général 022 420 40 00
FSASD 022 420 40 20
Consultations gratuites parents-enfants
par les infirmières du CASS 022 420 40 00
Tous les mardis de 15h à 17h

POSTE D'AVULLY

Du lundi au vendredi: 8h-11h/15h30-18h
Samedi: 9h-11h
Tél: 022 756 12 51 Fax: 022 756 38 63

Associations culturelles

Biubstock festival

Présidente: Nicole Dupont
Tél: 022 756 35 90

Fanfare « l'Echo de la Champagne »

Président : Jean-Claude Gallay
Tél : 022 756 21 39

Cours de solfège débutants

Laetitia Gallay Tél : 022 756 21 39

Cours de musique avec instruments

Michel Gallay Tél : 022 756 24 22

Jazz au pied du mur

Président: Pierre-Alain Maret
Tél: 022 756 22 95

Jeunesse de Chancy

Président: Bueno Viret
Tél: 022 756 03 87

La Chancylenne (musique et théâtre)

Présidente : Marianne Maigre
Tél : 022 792 36 01

Associations Sociales

Jardin d'enfants-garderie

« les Crocolions »

Responsable : Nina Guinand
Tél : 022 756 42 60

Activités parascolaires GIAP

Tél: 022 756 06 63

Association des Parents d'Elèves (APE)

Présidente: Delphine Voellinger
Tél : 022 756 30 50

Association du Restaurant scolaire

Présidente : Mireille Gossauer
Tél : 022 756 26 63

Associations d'animation et diverses

Amicale des pompiers

Responsable : Emiliano Bolzan
Tél : 079 206 73 13

Groupe des Dames Paysannes

Présidente : Mireille Wenger
Tél : 022 756 09 29

Associations sportives

Groupement Sportif de Chancy

Président : Alexandre Schlaefli
Tél : 022 756 24 45

Opikanoa association canoës

Président: François Vernier
Tél: 079 352 97 07

L'AGENDA DES CHANCYNOIS

Repas des aînés

À l'ancien presbytère

5 chemin des Carrés

Mercredi 13 juillet

Mercredi 14 septembre

Mercredi 12 octobre

Fête des promotions

Le 1er juillet

Salle communale dès 19h.

Festival de jazz

Au pied du mur

Le 9 juillet

Fête du 1er août

À la salle communale

Dès 18h

Festival Biubstock

Au Beuvor



Les 2,3 et 4 septembre

Ecole

Rentrée scolaire

Le 29 août

Levée des déchets encombrants

1er septembre



Éditeur responsable: commune de Chancy

Responsable de la rédaction: commission municipale des relations publiques et de la communication

contacts: info@chancy.ch route de Valleiry 4

Tirage: 500 exemplaires

